

MAIRIE DE

VEZINS

DE LEVEZOU

Bulletin Municipal

Octobre 2015

MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU
3, route du Claux
12780 VEZINS de LEVEZOU

Tél. : 05 65 61 87 09
Fax : 05 65 61 80 85
mairie-vezinsdelevevou@wanadoo.fr
www.vezins-de-levezou.fr

Secrétariat ouvert
de 9 H à 12 H du lundi au vendredi
et de 14 H à 16 H 30 le jeudi

Sommaire

Le mot du Maire	P. 1
Présentation du budget	P. 2
Commission social, scolaire, cantine, transports	P. 3
Travaux et espaces publics	P. 4
Retour sur...	P. 5 et 6

A Retenir

Les prochaines élections
régionales auront lieu les
dimanche 6 et 13
décembre 2015.

Le mot du maire

Chères Vézinoises, chers Vézinois,

La période électorale et ses contraintes réglementaires nous ont conduits à différer de quelques semaines la diffusion habituelle de ce bulletin municipal mais nous tenions néanmoins à vous l'adresser afin de vous tenir informés, comme nous en avons l'habitude, de l'activité de notre commune.

Comme vous avez pu le constater à travers les différents courriers que nous vous avons adressés et aussi par les actions auxquelles nous avons participé en votre nom à tous, les temps sont difficiles. Le gouvernement a choisi de faire peser sur les communes et les intercommunalités une part très importante de la réduction des dépenses publiques (30 %), et ce alors même que la part de la dette nationale totale qui est à imputer à ces mêmes collectivités n'est que de 4 %. Pour notre commune, les conséquences sont dramatiques puisqu'en 2017, nous aurons perdu la moitié de notre dotation annuelle provenant de l'Etat. Cette situation est inacceptable, d'abord parce qu'elle frappe injustement les plus fragiles, mais aussi parce que rien ne l'explique au regard de la bonne gestion que nos prédécesseurs et nous mêmes avons toujours pratiquée avec beaucoup de soin. Nous utiliserons tous les moyens dont nous disposons pour dénoncer les injustices de ces orientations.

En attendant, notre volonté d'aller de l'avant est intacte. En resserrant encore les dépenses de fonctionnement et en présentant avec conviction nos projets d'investissement, nous voulons poursuivre la modernisation de notre commune, au bénéfice de tous ses habitants et de ses associations. Dès cet automne, les travaux tant attendus à l'église de Vezins devraient débuter. Le projet de garage communal est plus que jamais en gestation et nous permettra aussi de penser l'aménagement futur de la zone qui longe le chemin des Devèzes.

Plus que jamais, nous sommes investis dans les projets structurants du Lévézou et du Sud Aveyron et voulons y jouer une place déterminante.

Je ne peux terminer ce mot sans vous adresser un immense merci pour la confiance que vous m'avez témoignée lors du scrutin de septembre. Je m'efforce chaque jour d'être à la hauteur de cette tâche et vous assure de mon plus entier dévouement.

Arnaud Viala

Les permanences du maire du mercredi matin sont modifiées. Merci de bien vouloir vous adresser au secrétariat pour prendre un rendez-vous.

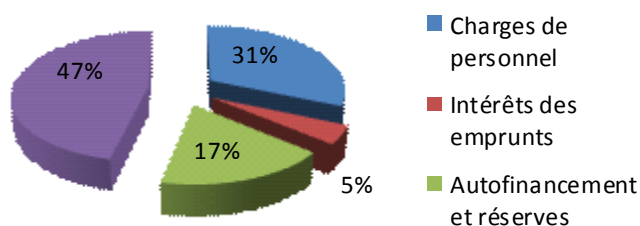
Présentation du budget 2015

Le budget communal

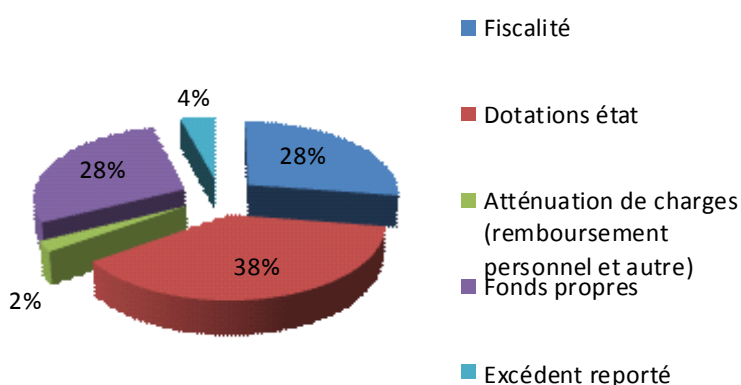
Dans la continuité des années passées, le budget de fonctionnement de la commune est calculé au plus juste, permettant ainsi de dégager une part importante à la section d'investissement. Ainsi plusieurs projets pourront être menés de front améliorant ainsi le quotidien de chacun sur la commune. En voici les principaux indicateurs.

La section de fonctionnement du budget communal s'équilibre à 845 683.50€ et se compose comme suit :

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement

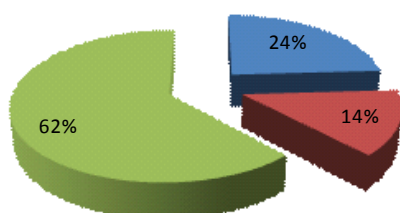


Les principaux travaux qui ont été effectués en 2015 sont l'aménagement des abords de l'Espace Vézinois, le remboursement de la part communale du bâtiment ainsi que des travaux de voirie et la réfection du pont bascule.

Les projets de construction du garage communal et de restauration de l'église de Vezins sont actuellement en phase de préparation (élaboration des cahiers des charges et recherches de subventions).

Répartition des recettes d'investissement

■ subventions ■ emprunts ■ autofinancement



En section d'investissement, les travaux prévus en 2015 représentent un montant de 1 098 197€.

Commission social, scolaire, cantine, transports

Le conseil municipal junior

Nos conseillers municipaux juniors (Amine Arbib, Robin Chauchard, Candice Feral, Etienne Lacombe, Clémence Miquel, Mathis Poulain, Dorian Comayras, Baptiste Combernoux, Maëlys Fayat, Naël Palies, Jarod Tardieu et Kévin Verdier) ont été invités à un vrai conseil municipal. Ils ont eu l'occasion de se présenter individuellement devant l'ensemble du conseil municipal. Ils ont exprimé leurs souhaits de projet pour l'école après s'être concertés avec tous les enfants, il en est ressorti de nombreuses idées, parfois surprenantes. Il a donc été décidé de leur allouer un budget de 1000 euros afin de réaliser leurs projets.



En conséquence nos enfants ont choisi de mettre un filet à la table de ping-pong, des portemanteaux dans la cour, de faire un tracé de terrain de foot ainsi que deux marelles afin de satisfaire tous les enfants, petits et grands. Nos conseillers juniors ont très bien compris qu'il fallait calculer de très près un budget et que l'on ne peut pas tout avoir en même temps.

L'année scolaire 2014/2015 a également été consacrée aux voyages scolaires qui sont effectués dans notre école tous les 3 ans. Les CP et CE1 sont allés au Lioran et les CE2 et CM à Toulouse.



Les conseillers municipaux junior ont donc fait une préparation écrite sous forme de carnet de bord et une bande annonce en vidéo que vous pourrez retrouver sur le site internet de la Mairie de Veziens. (www.vezins-de-levezou.fr rubrique scolarité et jeunesse).

Les prochains conseillers municipaux juniors seront élus dès le mois d'octobre afin de pouvoir travailler rapidement sur de nouveaux projets.

La rentrée scolaire 2015

Le mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école Jean Monteillet à Veziens.

L'équipe pédagogique compte deux postes et demi d'enseignants avec la directrice, Sabine Portalier pour les CP et CE1 le matin, Coralie Barbier et Lise Maret pour les CE2, CM1 et CM2 et les CP l'après midi et les mercredi matins et Karine Puech-Ben Abdellah pour les plus petits, secondée par Dany Monteillet, et les CE1 les après-midis et mercredi matin .

Après le bilan d'une première année de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires et échanges avec les intervenants, les temps hebdomadaires d'activités périéducatives passent de 1h à 1h30 soit : Pour les CP, CE2, CM1, CM2 les mardis de 14h45 à 16h15, pour les PS2, MS, GS et CE1 les jeudis de 14h45 à 16h15.

Dans ces créneaux organisés par Familles Rurales et la mairie, plusieurs thématiques ont été retenues dont la chorale et le sport.



Travaux et espaces publics

Voirie

Durant l'année 2015, une politique routière de la voirie communautaire a été mise en place en collaboration avec les services du Conseil Départemental et l'élu délégué. Après relevé sur le terrain une classification selon l'intensité de la circulation des routes a été instaurée. Cette classification a permis d'élaborer une carte routière qui sert de base à un calendrier de travaux sur quatre années au niveau intercommunautaire.

En plus de cette politique routière, chaque commune possède un budget Réseau Intérêt Communautaire (RIC) à disposition du délégué voirie. Ce budget pour 2015 est de 23 864.11€ auquel il faut rajouter 27 640€ pour le PATA (réparation de la chaussée par gravillonnage). Il a été utilisé sur la route de Pratlong, la montée de Gleysenove et l'accès aux Crouzets. Le reste servira au rebouchage des trous.

Durant l'année 2015, les travaux de voirie modernisation ont été effectués par la COLAS sur les routes et hameaux du Ram, d'Al-tou, des Flottes, de la Fabrègue.

Le budget entretien en 2015 était de 27 460€ et s'est réparti entre le fauchage par l'entreprise Fabre Didier d'Arques, le débroussaillage, le curage des fossés, la signalisation ainsi que le lamier sur les secteurs des Crouzets, de La Clau et de Maisonneuve par l'entreprise Serge Julien d'Arvieu.



Passage de la niveleuse sur la route des Flottes

Pont bascule

Des travaux de réfection du pont bascule ont eu lieu durant les mois d'avril et mai 2015. Ces travaux, pour un montant de 17 459€, ont été effectués par les entreprises ACT, Boutonnet Alain, et Gal Philippe.

Le pont bascule fonctionne dorénavant exclusivement avec un système de jetons.

Vous trouverez ces jetons à la mairie et dans plusieurs commerces de la commune, notamment à la boulangerie « Au bon pain du Lévézou », à la pharmacie, à UNICOR et au restaurant « Aux sources du Viaur » à La Clau.

Ces jetons sont en vente au tarif de :

- 2€, la pesée jusqu'à 20 tonnes (un jeton)
- 4€, la pesée au-delà de 20 tonnes (deux jetons).



Rappel : mise en place d'une newsletter

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter de la commune : vous recevrez directement cette lettre municipale sur votre boîte mail à chaque parution sans aucune manipulation informatique. Alors n'hésitez pas à aller vous inscrire sur le site internet www.vezins-de-levezou.fr.

Bien entendu, nous gardons aussi la diffusion papier de ce bulletin que vous continuerez à recevoir dans vos boîtes aux lettres.

Retour sur...

Bilan d' la soirée théâtre

Le 13 mars dernier a eu lieu à L'Espace Vezinois un spectacle de clown, le Dompteur de Sonimaux, proposé en collaboration avec la Maison du Peuple de Millau, permettant ainsi dans le cadre de sa programmation générale annuelle de décentraliser des spectacles sur Vezins.

Environ 70 personnes, grandes et petites étaient présentes. Toni le clown, avec son cheval, lion, « miou », dauphin, et autre animaux fictifs ont amusé le public autour de ce spectacle imaginaire et burlesque. Le comité des fêtes de Vezins était aussi présent en proposant à l'issue du spectacle un moment de convivialité autour de crêpes gourmandes !

Cette soirée a été très réussie. Le partenariat avec la maison du peuple de Millau est donc renouvelé pour une nouvelle soirée spectacle qui aura lieu le **12 mars 2016**. Ce sera un « western musical » autour de Joe Dassin.

Ainsi, sera poursuivi ce travail partenarial qui a pour but de favoriser un accès de proximité à des spectacles au plus près de chez nous, de consolider les actions de travail des associations locales et des structures extérieures qui trouvent un intérêt à venir proposer leurs services sur notre commune et utiliser nos équipements comme l'Espace Vezinois.

Commémoration du 8 mai 1945

Le vendredi 8 mai 2015, les 4 communes de Saint-Léons, Saint-Laurent du Lévézou, Ségur et Vezins de Lévézou s'étaient réunies à Vezins pour commémorer le 70^e anniversaire de la fin de la deuxième Guerre Mondiale.

Cette commémoration a débuté à 10 h 30 par une messe en L'église de Vezins, puis s'en est suivie la cérémonie devant le monument aux morts en présence des porteurs drapeaux des diverses communes, Hubert Seiter, Patrick Contastin, Hubert Capoulade et Arnaud Viala, respectivement maires des quatre communes, des adjoints, des représentants de la gendarmerie, des représentants des associations d'anciens combattants et de la population des villages.

Monsieur Jean Terradou, ancien combattant d'Algérie, a été décoré de la médaille de la valeur militaire pour sa bravoure lors de ces atroces combats. Arnaud Viala a prononcé le message du secrétaire d'État chargé des Anciens combattants, relayant ainsi le souvenir de l'engagement pour défendre les valeurs de la France, des hommes et des femmes de cette période et de l'effort de paix qui a suivi. Puis les élus ont égrainé les 252 noms des victimes des 3 derniers conflits qui ont largement endeuillé nos villages dans ces périodes-là.



Les élus ont déposé une gerbe sur le monument aux morts puis une minute de silence a été observée. La Marseillaise a clôturé la cérémonie et un vin d'honneur servi au café du village a permis à tout un chacun de prolonger cette cérémonie par un moment de convivialité. Arnaud Viala a proposé que cette commémoration du 08 mai à la mémoire de nos anciens combattants soit tournante sur les quatre communes de notre ancien canton.

Retour sur ...

La journée de la sécurité routière

Le 5 mai à Vezins a eu lieu la journée de la sécurité routière pour les enfants de CE et CM de l'école Jean Monteillet de Vezins ainsi que ceux de l'école de Saint-Léons. Une préparation importante théorique avec leurs enseignants ainsi que la participation de bénévoles de la Maif a permis que cette journée se déroule dans les meilleures conditions. La mairie a offert le repas et le goûter sous forme de pique-nique.

Nous remercions également la participation des parents bénévoles qui se sont libérés ce jour là.

Ce fût une journée bien agréable pour tout le monde, au bout de laquelle les enfants ont pu obtenir leur diplôme.



Manifestation pour le devenir de la Poste

Mardi 26 mai avait lieu à Rodez une manifestation pour le devenir de la Poste. Ce rassemblement était à l'initiative des communes de Vezins, Campagnac et Estaing qui ne veulent pas que ce service disparaisse sur le territoire.

La manifestation s'est plutôt bien passée puisque nous étions entre 60 et 70 devant la Préfecture à Rodez. Vezins était bien représenté par des élus et des personnes du village. Il y avait des élus d'autres communes (une vingtaine au total). Nos messages sont bien passés dans les médias télévision, radio et presse locale.

La rencontre avec le Sous-Préfet de Millau qui a eu lieu en suivant a été tendue et il en ressort trois points : dans l'immédiat, nous avons reçu l'assurance que des efforts vont être faits par la Poste. Nous avons également demandé que les 3 communes qui ont lancé l'action d'hier soient maintenant traitées en priorité afin que des solutions pérennes puissent être trouvées. Enfin, il a été décidé qu'un réseau de vigilance de toutes les communes rencontrant des difficultés avec la Poste soit constitué au sein de l'Association Départementale des Maires afin de maintenir la pression.

Le combat est loin d'être fini. Il nous faut suivre ce dossier de près.

MERCI à tous ceux qui ont pu faire le déplacement et qui sont soucieux du devenir de ce service.

Manifestation contre la baisse des dotations de l'Etat

Le gouvernement a décidé de réduire les dotations qui permettent aux collectivités de réaliser les missions de services publics qui leur sont transférées. Pour notre commune de Vezins, la perte totale sur quatre années (2014 à 2017) s'élève donc à 104 280 € sur un total de 526 927€.

Dans ce contexte, l'Association des Maires de France (AMF) a souhaité engager une action forte et collective pour alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. Les collectivités ne sont pas en mesure d'absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources. En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Vezins soutient la demande de l'AMF que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations et a participé à une mobilisation de l'ensemble des élus aveyronnais le samedi 19 septembre à la salle des fêtes d'Onet le Château.

